

BRANCHE DES COMMERCES DE GROS

Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) : un atout pour booster votre carrière

La branche des commerces de gros (CCN 3044) s'est dotée, depuis 2010, de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP).

6 CQP accessibles

	DEPUIS 2024	EMPLOIS CONCERNÉS	
Force de vente	CQP vendeur sur site en commerces de gros**	<ul style="list-style-type: none"> • Vendeur conseil • Commercial sur site • Vendeur showroom • Vendeur comptoir • Vendeur expo 	<ul style="list-style-type: none"> • Vendeur magasin • Vendeur sédentaire • Vendeur libre-service • Vendeur sur site • Vendeur carreau
	CQP vendeur conseil à distance en commerces de gros**	<ul style="list-style-type: none"> • Télévendeur • Téléprospecteur • Vendeur téléphone • Vendeur à distance 	<ul style="list-style-type: none"> • Technico-commercial sédentaire • Assistant commercial téléphonique • Commercial sédentaire
	CQP Commercial itinérant clientèle professionnelle* - RNCP 38445	<ul style="list-style-type: none"> • Commercial itinérant • Vendeur itinérant • Attaché commercial • Technico-commercial • Attaché technico-commercial 	<ul style="list-style-type: none"> • Commercial • Délégué commercial • Attaché technico-itinérant • Attaché commercial itinérant
Management commercial	CQP manager d'équipe commerciale en commerces de gros* RNCP 38446	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de point de vente • Chef des ventes • Responsable d'agence • Responsable de marché responsable de télévente • Responsable vente sédentaire • Responsable de magasin 	
Logistique	CQP chef d'équipe logistique en commerces de gros**	<ul style="list-style-type: none"> • Chef / responsable réception • Chef / responsable préparation de commandes • Chef / responsable expéditions • Chef d'équipe • Chef magasinier • Responsable livraisons • Chef d'atelier 	
	CQP manager logistique en commerces de gros**	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable logistique • Responsable de flux • Responsable d'exploitation • Superviseur 	

* CQP inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

** CQP non réinscrits au RNCP : financement toujours possible sur le Plan de développement des compétences et le Contrat de professionnalisation

Comprendre les CQP

Intérêt de la démarche

Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) sont :

- › Créés par des professionnels pour des professionnels
- › Délivrés par les partenaires sociaux de la branche
- › Ciblés sur un métier
- › Associés à un niveau dans la classification de la branche

Le CQP permet :

- › d'avoir une certification reconnue par les entreprises et adaptée aux besoins du secteur
- › de compléter son parcours initial ou apprendre un nouveau métier
- › de s'insérer durablement dans l'emploi
- › de faire reconnaître ses compétences
- › d'ancrer son employabilité

Pour qui ?

- › Salariés déjà présents dans l'entreprise souhaitant suivre un parcours d'évolution professionnel ou changer de métier
- › Nouveaux salariés embauchés dans l'entreprise
- › Jeunes qui souhaitent compléter leur parcours de formation initiale
- › Demandeurs d'emploi

Qui prend l'initiative ?

L'employeur ou le salarié

Financement

DISPOSITIF	QUI CONTACTER / LIEN
Plan de développement des compétences ^(1,2)	Votre employeur
Contrat de professionnalisation ^(1,2)	
Reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A) ⁽¹⁾	
Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) ou collective (POEC) ⁽¹⁾	AKTO et France Travail Contacter un conseiller AKTO
Compte personnel de formation du salarié (CPF) ⁽¹⁾	Moncompteformation

(1) CQP inscrit au RNCP

(2) CQP pas inscrit au RNCP

Un parcours géré par des organismes habilités

La branche des commerces de gros habilite un réseau de partenaires chargés de gérer le parcours de formation et d'évaluation des candidats au CQP :

- › Repérage des acquis des candidats
- › Formation des candidats dans le respect du référentiel
- › Suivi de la mise en œuvre des compétences en entreprise
- › Préparation et organisation des évaluations certificatives

Voies d'accès aux CQP des commerces de gros

- › La formation
- › La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

[Retrouvez la liste des organismes habilités à proposer les CQP des commerces de gros](#)

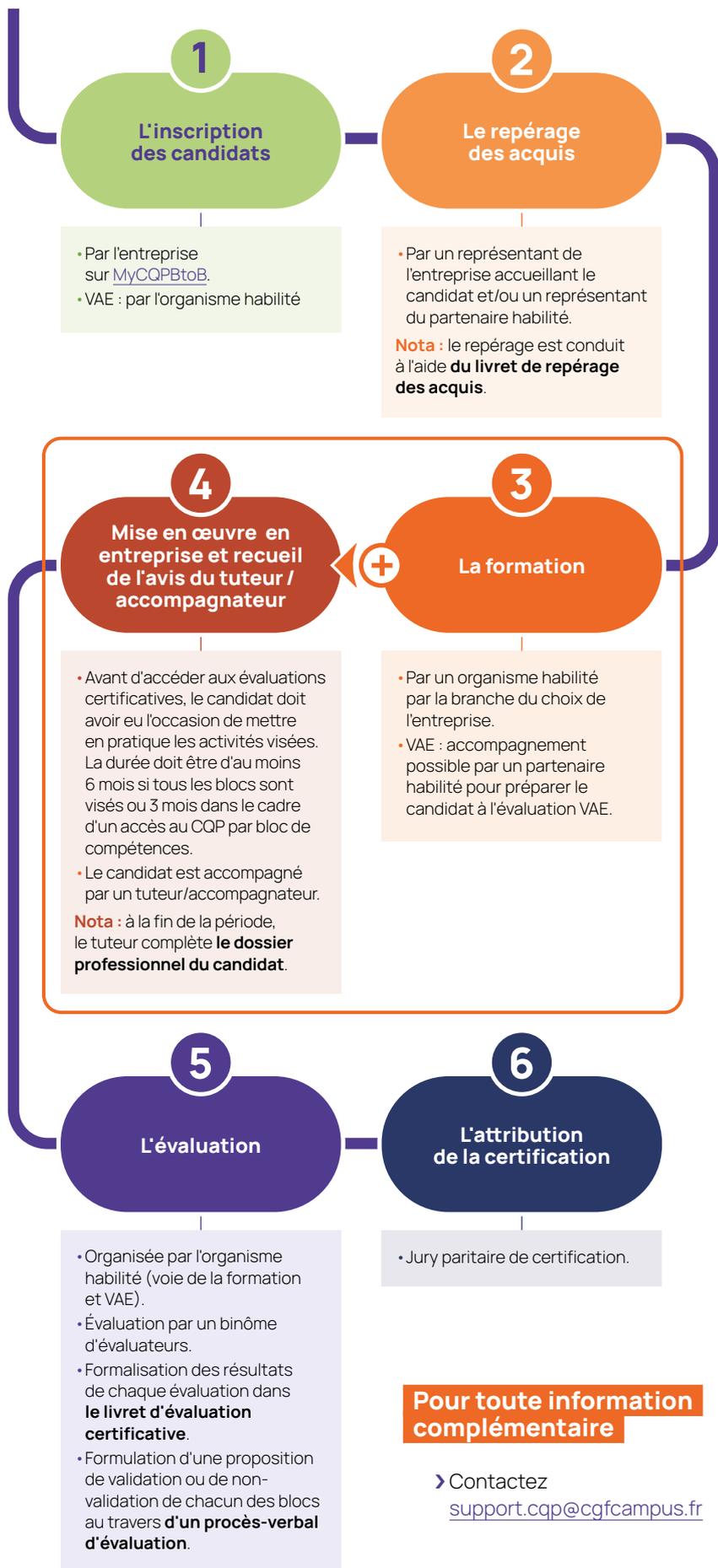


Une plateforme dédiée pour effectuer l'intégralité de la démarche CQP

La plateforme [MyCQPBtoB](#) permet de retrouver les outils, guides et contenus pédagogiques.

Étapes clés des CQP des commerces de gros

La démarche CQP se constitue de 6 étapes incontournables :



“

Le CQP Commercial Itinérant est une étape essentielle dans notre parcours de formation interne chez bofrost*.

Clair et accessible à tous, il renforce l'efficacité des acteurs et actrices du Commerce de Gros en valorisant leurs qualités humaines.

Quentin D.

Vendeur Conseil bofrost* Toulouse
En reconversion professionnelle,
anciennement armurier de métier

Le CQP m'a permis d'améliorer mes pratiques managériales, de structurer l'accompagnement de mon équipe et de renforcer le développement des compétences.

L'optimisation de la préparation des rendez-vous et l'harmonisation des supports ont consolidé l'image de TD SYNEX comme un agrégateur de solutions au-delà de son rôle de grossiste.



“

Philippe Gigon

Sales Director TD SYNEX (ex-Tech Data)
CQP Manager d'équipe

CGF, Confédération
des Grossistes de France
29-31 rue St-Augustin
75002 Paris

Tél. : 01 44 55 35 00
contact@cgf-grossistes.fr
cgf-grossistes.fr

